

# Comment améliorer les Systèmes d'alerte précoce (SAP) pour répondre aux besoins des populations les plus à risques

Compte rendu de l'atelier de réflexion  
organisé par la Commission Climat et Développement (CCD)  
de Coordination SUD  
5 décembre 2016

Cette conférence a été organisée par le sous-groupe « Adaptation au changement climatique et réduction des risques » de la CCD, coordonnée par CARE France dans le cadre du projet PAMOC II, cofinancé par l'Agence française de développement (AFD).

Remerciement particulier aux associations ayant particulièrement contribué à l'organisation de cet atelier et à la rédaction de ce compte rendu :



croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Depuis 1990, plus d'1,6 million de personnes ont trouvé la mort dans des catastrophes naturelles et les pertes économiques dues à ces catastrophes atteignent une moyenne annuelle sur la période de 200 milliards USD selon le GAR 2015. Notre vulnérabilité aux aléas climatiques augmente toujours plus du fait notamment qu'une part toujours plus croissante de la population mondiale vit dans des zones à risques tandis que la fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes va augmenter.

Aussi, la réflexion sur les systèmes d'alerte précoce (SAP) s'impose, pour encourager les individus et les communautés menacés à agir à temps et de façon adaptée, pour réduire les risques de blessures, de décès, de pertes économiques et de dégradation de l'environnement.

L'objectif de cet atelier était d'identifier les pistes d'améliorations nécessaires pour que l'information diffusée soit utile et utilisable, en particulier pour les personnes les plus à risques, afin de mieux se préparer face aux aléas et de réagir en cas d'alerte. Ces échanges avaient également pour but d'aboutir à des recommandations d'optimisation des SAP et de contribuer notamment à la bonne mise en œuvre de l'initiative CREWS (Climate Risk and Early Warning System).



## **1 / Partage d'expérience de 5 intervenants**

- **Dr Maguette KAIRE**, expert forestier / projet GCCA / Centre régional AGRHYMET, institution spécialisée du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)
- **Véronique WALBAUM**, référente technique réduction des risques de catastrophe (RRC) à Handicap International, et **Leah MERCADO**, point focal du bureau des personnes handicapées de la municipalité de Baras, Philippines (en visio-conférence)
- **Jennifer PAUC**, responsable du bureau réduction des risques de catastrophes à la Croix-Rouge française
- **Catherine CALMET**, chargée de mission au sein du service des missions institutionnelles de Météo-France
- **John HARDING**, chef d'unité réduction de risques de catastrophes à l'UNISDR - Bureau des Nations unies pour la Réduction des risques de catastrophes

## **2 / Ateliers de réflexion autour de 4 axes de travail pour l'amélioration des SAP**

- Les manquements et points faibles des SAP actuels
- Intégration des populations les plus à risques
- Les bonnes pratiques pour relever le défi de la prise en compte des aléas multiples
- Les besoins en termes d'évaluation des systèmes mis en place

## **3 / Conclusion**

- **Michel PRÉ**, responsable de la sous-direction de l'Environnement et du Climat auprès du ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- **Brigitte COLLET**, ambassadrice du gouvernement pour les Énergies renouvelables et la Prévention des risques climatiques

# PARTAGE D'EXPÉRIENCES DE 5 INTERVENANTS

## L'expérience des SAP en Afrique de l'Ouest

---

Suite aux grandes périodes de sécheresse qui ont sévi en Afrique de l'Ouest dans les années 70 et 80, s'est créé le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) piloté par le centre AGRHYMET. Au Sahel, le CILSS, regroupant treize pays (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et le Togo) répond à des objectifs de maintien de la sécurité alimentaire dans un contexte de malnutrition chronique.

- ▶ Les outils de collecte, clés pour produire de l'information
- suivi des campagnes agropastorales par des groupes de travail pluridisciplinaire (suivi croissance des récoltes, prévision des rendements, menace acridienne...);
- utilisation de cadres harmonisés (informations fiables sur les zones et populations à risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle) => à ce jour 17 pays de la zone l'utilisent;
- cartes, images satellitaires;
- dispositif régional de veille se réunissant tous les 3 mois.

Dr Kaire a souligné l'importance du point d'ancrage institutionnel quant à l'efficacité d'un SAP et d'une corrélation interministérielle : à cet égard, l'exemple du Niger est intéressant du fait que le système de collecte de données (suivi des activités agro-pastorales et de l'évolution climatique) ainsi que leur traitement s'opèrent à tous les niveaux institutionnels.

- ▶ Un financement durable s'avère fondamental

Le financement est le nerf de la guerre. Il faut souligner l'importance d'intégrer des financements directs pour les SAP dans le **budget national** et cela reste dépendant d'une forte volonté politique. Cette volonté politique émerge grâce à un **plaidoyer efficace**, porte d'entrée pour démontrer l'utilité des SAP aux gouvernements => une concertation nationale en ce sens est nécessaire.

Les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont utiles dans ce cadre afin de sensibiliser sur l'impact du changement climatique.



## Adapter les SAP aux personnes handicapées : témoignage du terrain

---

Leah Mercado, femme aveugle membre de la Fédération Baras des personnes handicapées et chargée des affaires des personnes handicapées à la municipalité de Baras, devait témoigner en visio-conférence mais n'a pas pu le faire pour des raisons techniques.

Néanmoins, Melle Walbaum a pu retranscrire le message de Leah et détailler comment Handicap International intègre les personnes vulnérables dans la définition et la diffusion du système d'alerte mis en place aux Philippines.

En tant que femme aveugle et point focal, Leah, bien insérée dans les tissus communautaires locaux, a permis d'apporter une sensibilité certaine quant à la réflexion sur les éléments de dissémination de l'alerte au niveau local et a permis notamment :

- de créer une **variété d'outils** pour communiquer avec toutes les personnes ayant un handicap sensoriel, visuel ou auditif (mise à disposition de gilets, sifflets, mégaphones, code couleur...). Des kits familiaux de préparation à l'alerte ont également été distribués en porte-à-porte pour rendre les systèmes d'alertes plus inclusifs et répondre aux besoins des personnes les plus à risques et présentant des besoins spécifiques;
- de s'assurer que les SAP inclusifs aux personnes les plus à risques intègrent bien la **diversification de ses moyens de mise en œuvre**;
- de rappeler que la concentration et la **participation réelle de la société civile**, des associations locales et des systèmes communautaires et traditionnels est indispensable;
- d'insister sur le **besoin de vulgarisation et d'accessibilité des messages en langue locale** pour permettre la compréhension des messages par tous.

## L'exemple de la Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien (PIROI)

Institué en 1999, la PIROI (Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien) est composée de différents membres du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : la Croix-Rouge du Mozambique, la Croix-Rouge de Tanzanie, le Croissant-Rouge comorien, la Croix-Rouge de Madagascar, la Croix-Rouge des Seychelles, la Croix-Rouge de Maurice et de France avec La Réunion et Mayotte, le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La PIROI est un outil de la Croix-Rouge française qui mène un programme de gestion des risques de catastrophes dans la zone sud-ouest de l'océan Indien.

**Le SAP est inclus dans la phase de préparation des communautés** (mise en place du système d'alerte précoce et formation des équipes pour diffuser les messages à la population), la phase de prévention (sensibilisation sur les comportements à adopter en cas de survenue d'une alerte) et celle de réponse à l'urgence (diffusion de bulletins d'alerte et conseils sur les comportements à adopter).

De novembre à mai, pendant la saison cyclonique dans la région de l'océan Indien, la Croix-Rouge française effectue une **veille renforcée** à travers la recherche et l'analyse des informations via les différents sites web existants. Pour établir son bulletin sur mesure, la PIROI est en liaison avec Météo-France et plus spécifiquement avec le **CMRS**. Le CMRS, Centre météorologique régional spécialisé cyclones de La Réunion, est responsable de la **surveillance permanente** et du suivi (analyse, prévisions de trajectoires, de l'intensité et d'évolution de la structure de ces phénomènes) de tous les systèmes dépressionnaires tropicaux amené à évoluer sur sa **zone de responsabilité**. Il fournit ces données aux **15 pays membres de la zone** (Afrique du Sud, Botswana, Comores, France, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Swaziland, Tanzanie et Zimbabwe).

Le CMRS a également un rôle de formation et de recherche.

- Ces bulletins permettent à la PIROI de maintenir une attention particulière sur les systèmes dépressionnaires et d'établir des actions opérationnelles en fonction des informations reçues.
- La PIROI établit son **bulletin sur mesure** intégrant des données du terrain et des informations officielles de la protection civile des pays de la région.

**En lien avec Météo-France, la PIROI souhaite développer** deux outils : **un bulletin régional saisonnier** en français et anglais et **un programme utilisant le mécanisme Forecast based Financing** – financement basé sur les prévisions en collaboration avec Météo-France et le Centre Climat de la Croix-Rouge (CR). Grâce à ce mécanisme, l'investissement est attribué non seulement en fonction de certaines prévisions, mais aussi d'une compréhension claire des incidences potentielles et du rapport coût/bénéfice des actions.

► **La difficulté de débloquer des financements d'urgence en amont** de l'urgence en s'appuyant sur les différents bulletins souligne encore **l'importance du plaidoyer** qui pourra être renforcé en mettant en avant le ratio coûts/avantages pour **insister sur la plus-value d'investir dans les SAP et les formaliser**. À l'heure actuelle, les **analyses coûts/avantages** se limitent habituellement aux coûts de remplacement évités pour les bâtiments ou les infrastructures endommagés par rapport aux coûts supplémentaires engendrés par la réduction des risques concernés. Ces analyses peuvent être étendues pour mettre en lumière les avantages et les inconvénients de chaque décision, notamment les avantages en aval et les coûts évités en termes de réduction de la pauvreté et des inégalités, de préservation de l'environnement, de développement économique et de progrès social.

► Il faut **prévoir que plusieurs actions puissent être menées en vain car elles restent construites à partir de prévisions**, ce qui représente une limite pour financer ces projets. D'autant plus qu'il est de plus en plus **difficile aujourd'hui de faire des prévisions sur l'année** et les probabilités de catastrophes ne sont jamais plus élevées que 50% comme souligné par le Dr Kaire.

La stratégie pour le financement des SAP au niveau du PIROI est d'**intégrer les systèmes en complément de différents projets**. L'outil d'alerte ne peut être déconnecté des actions de prévention/sensibilisation et des activités de préparation à l'échelle locale.

## La vigilance météorologique métropolitaine de Météo-France

---

Le système d'alerte a été revu progressivement au fil de plusieurs événements extrêmes. Ainsi, en 1999, les deux tempêtes avaient été prévues méthodologiquement mais les avertissements n'ont pas été assez efficaces et les dégâts matériels se sont élevés à 15 millions EUR. Chaque épisode climatique extrême fait l'objet d'un retour d'expérience accompagné d'inspections ministérielles pour évaluer les défaillances du mécanisme d'alerte.

Au niveau de la gouvernance, le dispositif de vigilance est encadré par deux ministères

- le ministère de l'Intérieur, pour la diffusion des alertes
- le ministère du Développement durable, pour la veille.

Il existe 4 niveaux de vigilance : vert, jaune, orange et rouge. Aujourd'hui, ce système recouvre 8 risques : vent, orage, avalanche, neige/verglas, grand froid, canicule (depuis 2004), pluies-inondations (depuis 2007) et vagues-submersion-inondation (depuis 2011).

**L'avertissement** est effectué à l'échelle départementale, étant du ressort du préfet départemental, et il vaut pour une **période de 24h**, après quoi il sera renouvelé en fonction des nouveaux bulletins. Le dispositif permet d'afficher plusieurs risques à la fois et de prévoir, à la fois, l'intensité et la chronologie des aléas.

Sur la question des risques de crues particulièrement, Météo-France se coordonne avec des instituts d'hydrologie pour la transmission de la carte et des bulletins de vigilance.

*Comment la société civile peut-elle contribuer à faire remonter les expériences lorsqu'il a été constaté que le message n'a pas été compris ?*

**Le conseil supérieur de météorologie**, instance rattachée directement au ministère, dispose d'une « écoute clients ». C'est un outil qui permet d'avoir des retours. Chaque année, des vœux sont remontés et Météo-France travaille à les concrétiser selon leurs pertinences.



## Les SAP : une priorité à l'échelle mondiale

---

Plusieurs tendances à l'œuvre :

- La **certitude de l'impact économique négatif des catastrophes** : 314 milliards USD de pertes économiques annuelles anticipées. Chiffre qui doit être mis en avant pour présenter l'importance des investissements nationaux dans la réduction des risques de catastrophes.
- La **baisse du nombre annuel de victimes** de catastrophes, grâce au développement des systèmes d'alerte précoce. Mais **cette tendance n'est pas globalisée** : elle est en fait inverse dans certains pays, notamment les États insulaires.
- Une confirmation : **80 % des INDC** (Intended nationally determined contributions - engagements nationaux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025-2030 afin de limiter le réchauffement de la planète), suite à l'accord de Paris, **mentionnent le SAP comme une priorité nationale**.
- Aussi, la demande de développement des SAP est plus forte dans les contextes urbains.

Il existe déjà des cadres internationaux sur lesquels s'appuyer : le cadre d'action de **SENDAI** pour la réduction des risques de catastrophes, les **objectifs de développement durable** et l'**accord de Paris sur le climat**.

Le SAP, pour être efficace, doit être compris comme une chaîne d'éléments, avec 4 piliers (cadre UNISDR) :

1. la base d'information du risque,
2. le suivi/la surveillance du risque et le développement du système d'alerte,
3. la dissémination et la communication sur les risques et les SAP,
4. le renforcement des capacités de réponse nationales et communautaires, notamment pour les plus vulnérables.

Aujourd'hui, les SAP font face à certains défis identifiés :

- souvent trop isolés, trop centrés « technique » et pas assez proches des populations,
- peu intégrés à la politique de gestion des risques,
- couvrant trop peu les besoins des populations vulnérables spécifiques.

**Les SAP sont une priorité pour les pays faisant face au changement climatique. Il existe actuellement une prise de conscience et un intérêt de développer ces mécanismes.**

L'initiative CREWS - Climate Risk and Early Warning System - a pour objectif d'augmenter l'accès aux SAP et aux informations sur les risques afin de protéger les vies et les moyens d'existence des populations les plus vulnérables. Lancé à Sendai en mars 2015, CREWS est le fruit d'une collaboration entre l'Organisation météorologique mondiale (OMM), du Bureau des Nations unies pour la Réduction des risques de catastrophes (UNISDR) et de la Banque mondiale (GFDRR).

CREWS a pour objectif de mobiliser 100 millions de dollars afin de combler les insuffisances de financement dans les programmes de coopération bilatérale et multilatérale déjà existants.

Un fonds fiduciaire hébergé par la Banque mondiale (alimenté pour l'heure via des fonds en provenance de la France, l'Australie, l'Allemagne, le Canada, le Luxembourg et les Pays-Bas) appuiera le développement des organisations et institutions de mise en œuvre et leurs activités. Ce financement est basé sur une cartographie continue des besoins au niveau international et une programmation plus intégrée entre les organisations travaillant sur cette problématique.

*Est-il possible de développer des SAP dans des États fragiles, des zones de conflit?*

La base de l'initiative CREWS est également de s'engager dans les États fragiles. Il faut cependant prendre en compte les réalités et les capacités du pays, comme la réalité de la corruption omniprésente au niveau de la programmation et des méthodes d'engagement.

Mais les bailleurs de fonds ont décidé de s'engager et de prendre ce risque. S'engager dans ces pays fragiles est aussi un levier pour renforcer les institutions nationales. Il faut essayer de s'engager avec les autorités nationales. Certains partenaires comme l'OMM sont entrés dans les systèmes nationaux de certains États fragiles.

*Dans le cadre de l'initiative CREWS, quelles opportunités pour le secteur privé ?*

Le secteur privé a un rôle à jouer dans ce contexte : non seulement comme acteurs directs tels que les opérateurs téléphoniques (plateformes de diffusion de messages d'alerte) mais également dans le contexte de la protection de leurs investissements comme le rappelle le cadre d'action de Sendai.

**Selon le GAR, des investissements annuels de l'ordre de 6 milliards USD** dans des stratégies adéquates de gestion des risques de catastrophes pourraient générer des **bénéfices de 360 milliards USD en termes de réduction des risques**, soit une réduction de plus de 20 % des pertes annuelles prévisionnelles. Il y a donc un intérêt majeur pour le secteur privé de s'engager comme acteur en faisant partie de la coordination au niveau national, de la programmation, mais aussi en tant que bénéficiaire en reconnaissant la valeur ajoutée que cela représente pour eux.

# ATELIERS DE RÉFLEXION AUTOUR DES 4 AXES DE TRAVAIL POUR L'AMÉLIORATION DES SAP

## Les recommandations

---

### ► Manquements et points faibles des SAP actuels

- Manque de contextualisation
  - Compléter l'alerte pour favoriser une meilleure diffusion et accessibilité de l'information afin d'assurer une bonne compréhension de l'alerte et des décisions qui en découlent.
  - Développer des outils d'information sur le SAP adaptés aux besoins des populations, tout en vérifiant leur accessibilité auprès d'elles.
  - Procéder à des évaluations *ante* et *post* interventions sur les besoins, les connaissances.
  - Intégrer une collecte de données désagrégée par âge, sexe, handicap pour les personnes affectées par les catastrophes.
- Manque d'inclusivité
  - Travailler sur la prise en compte réelle des besoins des personnes vulnérables (femmes, personnes âgées, personnes handicapées).
  - Promouvoir les démarches participatives communautaires pour la collecte des données afin que les SAP correspondent au plus près des besoins locaux.
  - Consolider la compilation des données scientifiques et des savoirs traditionnels.
- Manque de coordination
  - Renforcer la connexion entre les mécanismes locaux et nationaux.
  - Harmoniser les outils de veille entre les différentes échelles (locales et nationales).
  - Intégrer les aléas dans les plans locaux d'urbanisation.
  - Pallier le manque de SAP transfrontaliers.
  - Mieux informer sur le retour à la normale.
  - S'assurer des capacités des ressources humaines à mettre en place le SAP, le recevoir et l'interpréter.
- Manque de pérennisation du SAP
  - Travailler sur la prise en compte des crises prolongées.
  - Renforcer le travail de plaidoyer et d'étude économique sur l'intérêt d'investir dans les SAP (gain coût/bénéfices).
  - Travailler sur la qualité des systèmes et leur pérennisation.
  - Inciter le secteur privé à prendre en compte les risques de catastrophes (avec des garde-fous) et notamment sur les crises prolongées.
  - Pallier le manque de réactivité du secteur public/des bailleurs.
  - Éviter la politisation potentielle de la prise de décision.

### ► Bonnes pratiques pour s'assurer de l'intégration des populations les plus à risques dans le SAP

- Une information de qualité
  - Récolter des données désagrégées par âge, genre et handicap de la population.
  - S'assurer d'une démarche participative (cartographie communautaire des risques) connectée avec les mécanismes institutionnels => renforcements de capacités si besoin et partage de responsabilités entre population et institutions.
  - Procéder à une analyse de vulnérabilité attentive à la variété des acteurs en impliquant les bailleurs dans ces analyses pour un plaidoyer plus efficace.
  - Favoriser les échanges intergénérationnels et travailler avec le système éducatif pour véhiculer les messages auprès des jeunes générations.
- Une information adaptée
  - Mobiliser les acteurs de la santé qui ont une connaissance des plus vulnérables.



- Adapter le SAP aux communautés bénéficiaires (moyens visuels, sonores, moyens locaux drapeaux, coquillages) ainsi que les outils de sensibilisation.
- Plans familiaux d'urgence identifiant au préalable les personnes à évacuer.

- Une information neutre

- S'assurer d'une collaboration et coordination avec l'ensemble des acteurs locaux pour éviter toute instrumentalisation de l'information qui pourrait exacerber des tensions préexistantes.
- Soutien de l'État dans la mise en place du dialogue participatif.
- Plaidoyer pour un financement adéquat et disponible en temps opportun.

► **Bonnes pratiques pour relever le défi de la prise en compte des multiples aléas dans les SAP**

- Un système préparé

- Connaissance toujours actualisée des acteurs en présence.
- Comprendre la culture du risque, les différentes perceptions des populations vis à vis de différents aléas et leurs capacités de réponse.
- Bien former les équipes en conséquence pour avoir une bonne collecte de données.
- Établir différents scénarios d'aléas et de plans d'alerte correspondants, se basant sur des études de vulnérabilité ciblées en fonction du type d'aléa.
- Veiller à prendre en compte les différentes temporalités de différents aléas.

- Une collecte de données complète

- Mener des études de vulnérabilité prenant en compte les sous-secteurs (agriculture, pêche, économie, urbain...).
- Système centralisé de collecte de données variées (sources distinctes) et de qualité (indicateurs pertinents données normées).
- Faire le lien avec les plans d'adaptations au changement climatique déjà existant.

- Un système d'alerte complet, centralisé et indépendant

- Veiller à avoir un point d'ancrage solide au niveau institutionnel tout en s'assurant que ce point d'ancrage ne soit pas trop isolé de certaines catégories.
- Avoir un système flexible qui demeure capable de s'adapter à chaque nouveau risque.
- Rester attentif à la banalisation de la vigilance (à trop hurler au loup personne n'écoute).

- Utiliser les systèmes d'information géographique (SIG), outils parlant et efficace pour des analyses croisées de différents aléas et de vulnérabilités.

► **Les besoins en termes d'évaluation des systèmes mis en place**

- Méthodologie :

- Une co-évaluation, plus participative et décentralisée, est nécessaire. Les évaluations doivent permettre de faire remonter l'information par les utilisateurs/personnes recevant l'alerte.
- Faire des enquêtes qualitatives, socio-anthropologiques, pouvant être budgétées auprès de la société civile à l'échelle communale détenant le savoir empirique.
- Faire des évaluations externes.

- Données à évaluer lors d'une crise (en plus du montant/nombre et type de dégâts/pertes) :

- Personnes ayant effectivement reçu l'information (en rapport avec celles qui auraient dû la recevoir)
- % de personne ayant compris l'information
- % de personnes ayant pu utiliser l'information (raison de la non-utilisation) / Taux de mise en place des mesures de prévention des risques.
- Type de diffusion par les médias (traditionnels, sociaux) en lien avec l'efficacité de la diffusion
- Utilité/efficacité des données/formations/appui technique reçus en amont de la crise.
  - => L'ensemble des données doivent être désagrégées par sexe, âge, handicap ou autres facteurs de discrimination pour savoir si les femmes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap... ont été incluses dans les processus d'application des SAP.
- Le délai de déclenchement de l'alerte

- Besoin d'évaluation du système en tant que tel et des besoins hors-crisis.
  - Autonomie, notamment financière, du SAP.
  - Savoir ce qui existe déjà dans la société comme « culture du risque » par exemple au niveau scolaire.
  - Rapport coûts/bénéfices pour estimer l'efficacité du système.
  - La complémentarité des systèmes communautaires/ONG d'alerte avec les systèmes institutionnels et celle des systèmes institutionnels (à différentes échelles ou sur différents type d'aléas) entre eux.
  - Voir s'il y a présence d'une baseline/situation de référence.

## CONCLUSION

Par Michel PRÉ, délégué du ministère des Affaires étrangères  
et Brigitte COLLET, ambassadrice du gouvernement pour les Énergies renouvelables et la Prévention des risques

M. Pré a souligné la pertinence de l'atelier et des intervenants quant à l'enjeu de la mise en place d'un système d'alerte précoce adéquat, participatif et efficace.

Il y a un souci du local, des communautés avec une approche participative. Alors que cette approche participative et inclusive doit être renforcée, il faut également que l'information puisse remonter de manière centralisée. *A contrario*, le souci de la centralisation est que l'on peut perdre en finesse. Alors, comment faire le lien entre l'analyse communautaire et les décisions au niveau de l'État ?

Il faut **un système intégré et donc un engagement politique et un financement public solide.**

Il y a une responsabilité d'un point de vue des communautés à s'approprier les SAP, mais aussi, les pouvoirs publics doivent être redevables par rapport aux populations pour la mise en place de ces SAP. **L'État et le gouvernement jouent donc un rôle majeur dans l'accomplissement d'un système intégré d'alerte.**

**Coordination SUD** est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

14, passage Dubail 75010 Paris • Tél. +33 1 44 72 93 72 • [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)

La **Commission Climat-Développement** de Coordination SUD travaille sur les liens entre développement et changement climatique. Elle regroupe une quinzaine d'ONG membres de Coordination SUD : **Association 4D, Action Contre la Faim, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, CARE France, Centre d'Actions et de Réalisations Internationales, CCFD – Terre Solidaire, Geres, Gevalor, GRDR, Initiative Développement, Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement, Médecins du Monde, Oxfam France, Planète Urgence.**

Contact Commission Climat-Développement : Camille André, Geres. Email : [c.andre@geres.eu](mailto:c.andre@geres.eu)

Les activités de la Commission Climat et Développement de Coordination SUD sont organisées avec le soutien de l'AFD.

